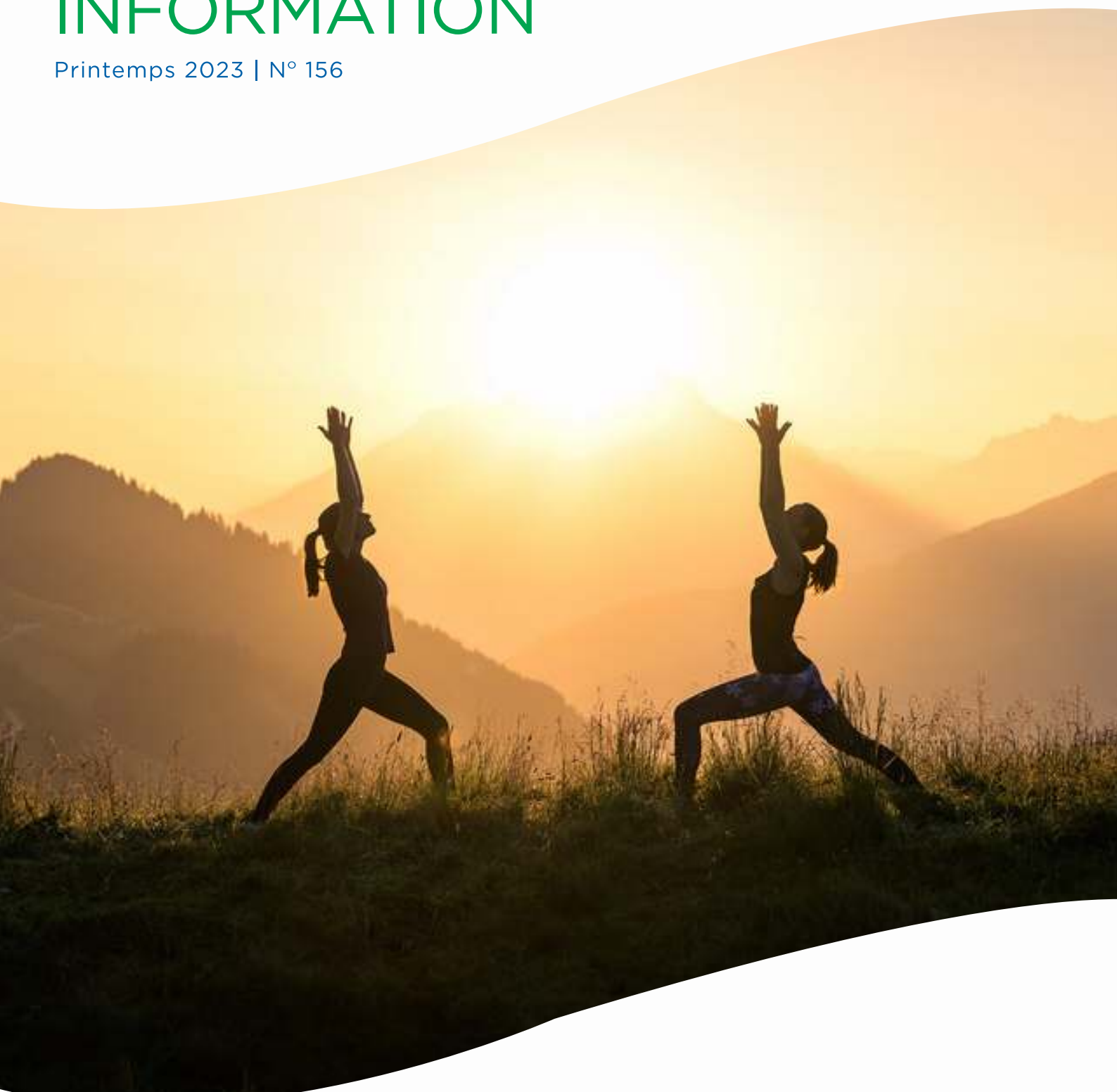


TROISTORRENTS-MORGINS INFORMATION

Printemps 2023 | N° 156



Administration

Bilan
mi-législature
P.8-12

Culture

Restauration fresque
Pierre Faval
P.26-27

Manifestations

Championnats du monde
de la Raclette
P.32-33

ET SI L'ON FAISAIT LE PLEIN D'ÉNERGIE !

Par Corinne Cipolla, Présidente



Arrivé à mi-législature, le Conseil communal a présenté, à l'occasion de deux soirées d'échange, les grandes lignes de son bilan ainsi que sa vision pour la suite de son mandat (pages 8-12). De nombreux projets, déjà aboutis ou en cours, dans lesquels chaque Conseiller mais aussi l'ensemble du personnel communal s'investit, jour à près jour, avec énergie. Car de l'énergie il en faut pour mener à bien son mandat de Conseiller communal et le concilier à la fois avec sa vie professionnelle et personnelle. Un grand merci aux personnes qui ont participé à ces deux soirées. Grâce aux échanges positifs et constructifs, le Conseil a ainsi pu faire le plein d'énergie pour poursuivre avec motivation son mandat.

Et l'on sait combien, dans un autre registre, l'énergie est une thématique actuelle. C'est d'ailleurs pour cette raison que, depuis le début de cette législature, le Conseil communal en a fait un dicastère à part entière. Une Commission énergie a ainsi été constituée. Sa première tâche a été d'élaborer un programme de politique énergétique avec, comme objectif principal, une consommation plus rationnelle de nos ressources énergétiques (pages 14-15).

Loin du message actuel qui invite à une réduction de la consommation d'énergie, le Conseil communal vous souhaite, avec le printemps qui arrive, de recharger vos batteries et de faire le plein d'énergie pour profiter de la multitude d'activités proposées par nos Commissions communales, nos sociétés locales ou encore Région Dents du Midi.

A toutes et tous un printemps ensoleillé et énergique !



IMPRESSUM

Editeur	Commune de Troistorrents
Comité de rédaction	Commission communication
Réalisation	RMS Communications, Val-d'Illiez
Tirage	2'500 exemplaires
Parution	trimestrielle
Contact	journal@troistorrents.ch

ADMINISTRATION

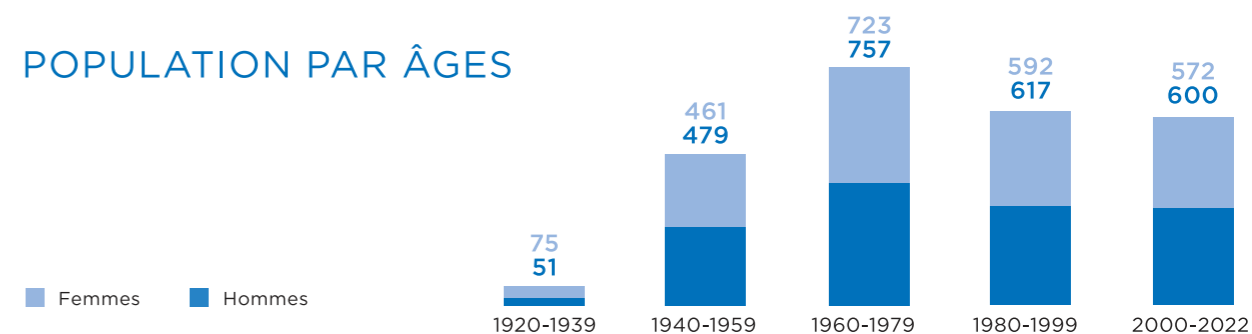
2022, UNE ANNÉE QUI BOUGE

Par Elodie Gaudin et Sarah Champ, Office de la population

Comme lors de chaque première édition de l'année, nous vous proposons un petit aperçu de la population de notre commune. Au 31 décembre 2022, 4'927 personnes ont été recensées (4'044 à Troistorrents et 883 à Morgins) et composent les 2'243 ménages de la Commune.

Durant l'année 2022, nous avons enregistré **527 arrivées** dont 104 Ukrainiens (53 toujours présents), **76 départs** et **37 naissances** (chiffre plus bas que les années précédentes).

POPULATION PAR ÂGES



NOUVEAUX CITOYENS ET PROMOTION CIVIQUE

Par Laura Liniger, Chargée de communication

À l'occasion de la soirée des nouveaux habitants et des promotions civiques, autorités et citoyens se sont rencontrés le 18 novembre dernier pour partager un moment festif et convivial. Comme chaque année, c'est avec plaisir que les autorités communales ont ainsi remis à 20 jeunes promotions civiques leur diplôme.



Derrière, de gauche à droite : Corinne Cipolla, Présidente, Nathan Rouiller-Monay, Joakim Merz, Yoann Monay-Michaud, Baptiste Dubosson, Xavier Donnet-Monay, Anthony Michel, Hugo Janin, Adrien Curchod, Anthony Berrut, Florent Beney, Ian Potts.
Devant, de gauche à droite : Mélissa Cottet, Adrien Bellon, Amélie Claret, Fanny Magnin, Lydia Rouiller, Gaëlle Combernous, Erine Zeiter, Salma Chebli, Stella Sciboz.

EXTRAITS DES DÉCISIONS COMMUNALES

DU 19 DÉCEMBRE 2022 AU 13 MARS 2023

ARRÊT DE BUS MORGINS, ROUTE DE LA PATINOIRE - ADJUDICATION

Le Conseil communal adjuge les travaux d'aménagement des arrêts de bus sur la route de la Patinoire à Morgins à l'entreprise Michaud & Mariaux SA, pour un montant de CHF 48'220.45 TTC, selon la procédure de gré à gré concurrentiel.

STAND DE TIR TROISTORRENTS - REMPLACEMENT CIBLERIE 300M

Le Conseil communal accepte le remplacement de la ciblerie 300m du stand de tir de Troistorrents et valide la variante de l'entreprise Polytronic International AG, comprenant le remplacement de l'installation par du matériel de dernière génération et la reprise des moniteurs, pour un montant de CHF 57'990.- TTC, selon la procédure de gré à gré.

CONTRAT DE PRESTATIONS «ENERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE» AVEC MONTHY ENERGIES SA

Le Conseil communal valide la proposition de contrat de prestations «Energie et développement durable» de Monthy Energies SA en faveur de la Commune de Troistorrents, avec un quota de 400 heures pour un montant annuel fixe de CHF 38'300.- HT et une part variable définie chaque année par la Commune en fonction de ses projets et de son budget.

Plus d'informations sur ce contrat de prestations en pages 14 et 15.

EAU POTABLE - ADJUDICATION POUR LA FOURNITURE DE 30 MICROS SUPPLÉMENTAIRES

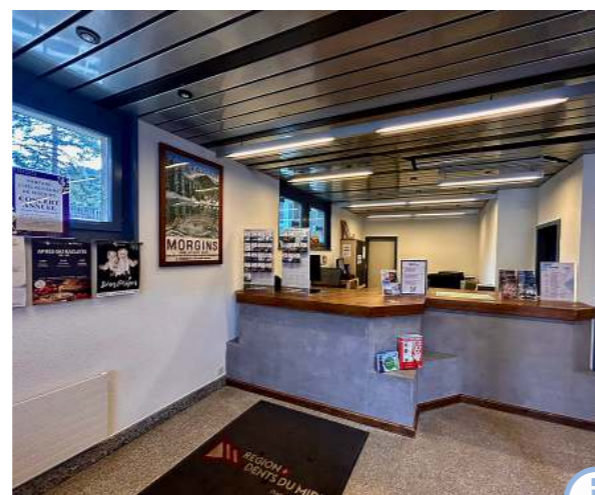
Afin d'assurer un suivi optimal du réseau d'eau communal et compte tenu de l'obsolescence de certains secteurs, le Conseil communal valide l'installation de 30 micros supplémentaires et adjuge le nouveau contrat comprenant un total de 183 micros à la société vonRoll hydro (Suisse) ag, pour un montant total de CHF 15'555.- TTC, selon la procédure de gré à gré.

SERVICE DE PARCAGE À MORGINS - HIVER 2022-2023

Le Conseil communal adjuge le mandat de prestations pour la gestion du stationnement à Morgins, pour l'hiver 2022-2023, soit du 26.12.2022 au 03.04.2023, à la société Securitas SA, pour le montant de CHF 43'732.05 HT, selon la procédure de gré à gré.

ACQUISITION PPE N°7307, PROPRIÉTÉ DE LA BCVS

Le Conseil communal accepte l'acquisition de la PPE n°7307, parcelle de base n°3428, comprenant un local commercial réparti sur 2 étages, pour une surface totale de 108m², et une servitude pour deux places de parc intérieures, pour le montant de CHF 320'000.-. Conformément à la convention signée avec la Banque cantonale du Valais, les montants des locations déjà payés par l'Office du tourisme depuis décembre 2021 sont déduits du montant de l'achat.



Le brigandage sur le bancomat situé à la route de Bas-Vièze 4 du 21 octobre 2021 a nécessité le déménagement de l'Office du tourisme. Depuis décembre 2021, l'Office a pris ses quartiers dans les anciens locaux de la Banque cantonale du Valais, à la route du Village 6.

Après plus d'une année d'activité dans ce nouveau lieu, Région Dents du Midi a tiré un bilan positif : bonne fréquentation, taille des locaux adaptée aux besoins et emplacement amenant une nouvelle dynamique, notamment grâce à la proximité de la place du Village. Pour cette raison, la décision a été prise de maintenir l'Office du tourisme dans ces locaux. Suite à une expertise, la Commune a ainsi fait une offre d'achat qui a été acceptée par la Banque cantonale du Valais.

La Commune mène maintenant une réflexion afin de trouver une nouvelle affectation aux anciens locaux de l'Office du tourisme.

NOMINATION OFFICIER CORPS DES SAPEURS-POMPIERS DES DENTS DU MIDI

Le Conseil communal valide la promotion du Caporal Damien Rouiller au grade de Lieutenant avec effet au 01.01.2023.

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'INTÉRÊT PUBLIC - ADJUDICATION DU MANDAT

Le Conseil communal adjuge le mandat pour l'étude sur la stratégie de développement des infrastructures publiques, comprenant les écoles, la crèche, l'EMS, les lieux dédiés aux sociétés locales et à la vie sociale, au bureau CBRE, pour un montant de CHF 85'000.- HT, selon la procédure de gré à gré sur invitation.



Cette étude a pour but de faire un état des lieux sur la situation actuelle, notamment sur les problématiques rencontrées (respect des normes, manque de places, problèmes d'accessibilité, infrastructures plus adaptées aux activités, terrains disponibles pour de nouvelles infrastructures, etc.) et de proposer des scénarios au Conseil communal pour la mise aux normes, la modernisation et l'agrandissement de nos infrastructures, voire la construction de nouvelles infrastructures. Elle doit également prendre en compte l'importance des différentes activités sur le maintien de notre vie villageoise.

Elle devrait permettre au Conseil d'avoir une feuille de route des investissements à réaliser les 15 à 20 prochaines années selon les priorités qui seront définies.

Cette étude est mandatée et pilotée par la Commune de Troistorrents mais elle va comprendre les locaux/terrains à disposition sur l'ensemble de la vallée. Les résultats sont attendus pour la fin de l'été.

Il est donc possible que vous ayez l'occasion de rencontrer des membres du bureau CBRE en visite dans nos bâtiments et dans différents lieux de notre commune.

FUITE SUR RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT CHEMIN D'EN PRÉ - MESURES URGENTES - ADJUDICATION DES TRAVAUX

Pour résoudre les problèmes de fissures d'un collecteur sur une longueur de 55m, engendrant des fuites observées dans le secteur du chemin d'en Pré, et compte tenu de la configuration des lieux, le Conseil communal valide une intervention urgente de chemisage et adjuge ces travaux à l'entreprise Kupfer & Fils SA, pour un montant de CHF 20'592.25 TTC, selon la procédure de gré à gré concurrentiel.

ENGAGEMENTS

Collaboratrice administrative - Chancellerie et service Administration et finances

Sur la base des auditions menées dans le cadre de la dernière mise au concours pour un poste de collaborateur administratif, le Conseil communal accepte d'engager en qualité de collaboratrice administrative Mme Laura Cugnoni, au taux d'activité situé entre 80 et 100%, en contrat à durée indéterminée (CDI) avec une entrée en fonction au 01.03.2023. Ce poste est destiné à pallier une absence en raison d'un congé maternité avec baisse de taux d'activité au retour, ainsi qu'à renforcer le secteur des ressources humaines.

EDUCATION DE L'ENFANCE - Crèche-nurserie-UAPE

Afin de compenser des baisses de taux d'activité, le Conseil communal accepte d'engager Mme Régine Saillen comme EDE à 40% pour un contrat à durée déterminée (CDD), avec entrée en fonction le 01.04.2023. Il valide également l'engagement en CDI de Mme Tiffany Tome et Mme Charline Darbellay, actuellement en CDD.

EMS LES 3 SAPINS - PRIX DE PENSION - RÉSIDENTS DE TROISTORRENTS

En accord avec le Département de la santé et compte tenu de l'inflation et de la hausse générale du coût de la vie, le Conseil communal accepte l'augmentation différenciée du prix de pension selon le domicile des résidents, soit une augmentation de CHF 6.50 pour les résidents de Troistorrents, amenant ainsi à CHF 10.- la différence avec le prix de pension pour un résident valaisan hors-commune et à CHF 37.- avec celui pour un résident hors-canton.

RÉNOVATION ÉCOLE DU JORAT - AVANT-PROJET - MANDAT D'ARCHITECTE

Le Conseil communal adjuge le mandat d'avant-projet pour l'étude de la rénovation et l'assainissement énergétique du Chalet du Jorat au bureau d'architecture Dal Molin Nabiollahi, pour le montant de CHF 4'334.44 HT, selon la procédure de gré à gré concurrentiel.

EMS LES 3 SAPINS - COMPOSITION DU CONSEIL DE FONDATION 2023-2024

Afin de compléter la composition du Conseil de Fondation (CF) de l'EMS les 3 Sapins, le Conseil communal accepte l'intégration de M. Patrick Claret.

Pour les années 2023-2024, le CF se compose ainsi comme suit :

- › M. Roland Brunner, co-président
- › M. Charly Rey-Mermet, co-président
- › Mme Micheline Derivaz, membre
- › M. Régis Premand, membre
- › Drsse Marie-Amélie Pierrisnard, membre
- › Mme Janique Berthoud, membre
- › M. Patrick Claret, membre
- › Mme Céline Monay, membre, représentante de la Commune

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER LE RESTAURANT «LÀ Ô»

Le Conseil communal délivre l'autorisation d'exploiter le restaurant sous l'enseigne «Là Ô», à Morgins, à M. Maxime Monny.

RÉNOVATION DE L'AUBERGE DE LA BOURGEOISIE - ADJUDICATIONS Mandat d'architecture

Le Conseil communal adjuge le mandat d'architecte à BAAU, Bureau d'Architectures et d'Actes Urbains, par Jonathan Bellon, pour un montant de CHF 20'885.- TTC, selon la procédure de gré à gré concurrentiel.

Entretien du réseau de distribution de l'eau chaude et froide

Afin de résoudre les problèmes de corrosion du réseau de distribution de l'eau chaude et froide et de prévenir tout dégât pouvant endommager les locaux, le Conseil communal accepte l'offre de l'entreprise SoluTubes SA, d'un montant de CHF 71'038.90 TTC, pour l'assainissement des conduites.

Travaux sanitaires

Le Conseil communal adjuge les travaux sanitaires à l'entreprise Gollut Hydrotec Sàrl, pour un montant total de CHF 23'993.60 TTC, selon la procédure de gré à gré concurrentiel.

Electricité

Le Conseil communal adjuge les travaux d'électricité à l'entreprise M.U.D. électricité, pour un montant de CHF 37'675.30 TTC, selon la procédure de gré à gré concurrentiel.

Plâtrerie-peinture

Le Conseil communal adjuge les travaux de plâtrerie-peinture à l'entreprise Gilloz Jeannot Sàrl, pour un montant de CHF 69'790.20 TTC, selon la procédure de gré à gré concurrentiel.

Menuiserie

Le Conseil communal adjuge les travaux de menuiserie à l'entreprise Dubosson Frères SA, pour un montant de CHF 86'821.18 TTC, selon la procédure de gré à gré concurrentiel.

Carrelage

Le Conseil communal adjuge les travaux de carrelage à l'entreprise SM carrelage, pour un montant de CHF 4'507.08 TTC, selon la procédure de gré à gré concurrentiel.

CHANGEMENT DE L'INSTALLATION DE LA FOILLEUSE

Autorisation spéciale de circuler - Route de la Grand-Jeur

Le Conseil communal accepte de délivrer l'autorisation spéciale à la société Portes du Soleil Suisse SA pour utiliser la Route de la Grand-Jeur avant son ouverture officielle et transiter avec des véhicules motorisés pesant plus de 3.5 tonnes, sous réserve du respect des conditions fixées.

Mise à disposition de places de stockage

Le Conseil communal autorise l'utilisation de certaines places à l'intérieur de Morgins, selon le plan fourni, pour le stockage de matériaux divers lors du démontage du télésiège actuel et de la construction de la nouvelle installation, du 3 avril 2023 jusqu'à la fin du chantier. Ceci concernera notamment une partie de la Place du 6 Août qui ne sera pas accessible durant le chantier. Une signalisation adéquate sera mise en place pour informer les promeneurs et garantir la sécurité.

SALLES DE CLASSE PROVISOIRES - ADJUDICATION DE L'OFFRE D'HONORAIRES ARCHITECTE

Afin de répondre aux besoins de l'EiVi, il est nécessaire d'aménager 4 nouvelles salles de classe, idéalement pour la rentrée scolaire 2023-2024. Le Conseil communal adjuge l'offre d'honoraires pour les prestations d'architecte au bureau d'architecture BAAU, Bureau d'Architectures et d'Actes Urbains, par Jonathan Bellon, pour un montant de CHF 33'602.- TTC, selon la procédure de gré à gré.

MANIFESTATIONS World Cup RDDM

Le Conseil communal autorise l'organisation de l'étape suisse de la coupe du monde de ski-alpinisme 2023 (World Cup Région Dents du Midi) sur le territoire communal du 10 au 14.01.2023.

Conformément au règlement sur les sociétés locales, il accepte en outre de soutenir financièrement cet événement, organisé par l'Association « Rando-Ski Morgins » et Région Dents du Midi, par un versement de CHF 5'000.-.

Animation Bodygrove DJ

Le Conseil communal accepte la demande de M. Maxime Monny, pour l'installation d'un DJ, tous les samedis de la saison d'hiver 2023, soit du 14 janvier au 15 avril 2023, dans les lieux suivants :

- › Là Ô, Morgins, de 14h à 16h, en terrasse
- › T-Bacchus, Morgins, de 17h à 19h, en terrasse
- › T-Bar, Morgins, de 21h à 23h, en intérieur.

Harry's Ride for Research Morgins

Le Conseil communal autorise la manifestation Harry's Ride for Research Morgins le samedi 25.03.2023 de 11h00 à 16h00 sur le domaine skiable des Portes du Soleil (sommets et bas du télésiège de la Foilleuse à Morgins).

Rock the Pistes Festival 2023

Le Conseil communal autorise la manifestation Rock the Pistes Festival sur le territoire communal du 12 au 18.03.2023.



FMV - Journée de roulage

Le Conseil communal accepte la demande de la Fédération motorisée valaisanne (FMV) pour l'organisation d'une journée de roulage sur la Route des Rives, le 22.04.2023, à condition qu'une signalétique appropriée soit mise en place aux départ des routes concernées.

Course pédestre «Monthey-d'Illiez»

Le Conseil communal accepte la demande du comité d'organisation pour emprunter les routes et chemins de notre commune situés sur le parcours de la course, qui aura lieu le 20.05.2023, ainsi que pour l'utilisation de la place devant le bâtiment administratif et la mise à disposition de matériel.

Rallye du Chablais

Le Conseil communal autorise l'utilisation, par le Rallye du Chablais, de la place vers l'Helvetia à Morgins le samedi matin 03.06.2023.

COMMUNICATION DES DÉCISIONS FISCALES EXERCICE 2023

Avec un nouveau taux d'impôts à 163%, l'Exécutif s'est aligné sur la décision du Service cantonal des contributions du 5 juillet 2022 d'atténuer la progression à froid de 3%.

- › Coefficient applicable aux taux prévus : 1,20.
- › Montant de l'impôt personnel : CHF 20.-.
- › Montant de l'impôt sur les chiens : CHF 120.-.

Les taux d'intérêts suivants ont été arrêtés par le Conseil d'Etat le 31 août 2022 pour l'année fiscale 2023 :

- › Intérêts moratoires : 3,5 %.
- › Intérêts de remboursement : 3,5 %.
- › Intérêts compensatoires : 3,5 %.
- › Intérêts rémunérateurs : 0,0 %.

Pour les versements anticipés, le Conseil municipal peut décider l'octroi d'un intérêt rémunérateur qui au maximum ne dépassera pas celui décidé par le Conseil d'Etat selon art. 193 al. 2 LF (2023 : 0.0%).

STEP - ADJUDICATION DU REMPLACEMENT DE DEUX PORTES SECTIONNELLES DE GARAGE

Le Conseil communal adjuge le remplacement des deux portes sectionnelles de garage de la STEP à l'entreprise Volets du Rhône SA, pour un montant de CHF 16'790.- TTC, selon la procédure de gré à gré.

ALPAGE DE FÉCON - DEMANDE D'OFFRES POUR REMETTRE AUX NORMES L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Dans le but de poursuivre l'entretien du patrimoine bâti de la Bourgeoisie, le Conseil communal adjuge les travaux pour la mise en conformité de l'installation électrique du chalet d'alpage de Fécon, à l'entreprise Pellouchoud & Cie, pour le montant de CHF 10'835.45 TTC, selon la procédure de gré à gré concurrentiel.



LA COMMUNE A PRÉSENTÉ SON BILAN DE MI-LÉGISLATURE

Arrivés à mi-mandat, les élus ont fait le point sur l'avancée des projets communaux.

Fin janvier 2023, les Conseillers et les Chefs de service ont présenté les projets réalisés ou en cours, ainsi que leur vision à l'horizon 2035. Les deux soirées d'information – la première à Troistorrents, la deuxième à Morgins – ont réuni près de 150 personnes, dont une vingtaine de résidents secondaires. Différents postes d'information présentaient les réalisations et intentions pour la Commune. Les participants ont pu poser leurs questions et fait part de leurs idées (voir la page 12). Désireux de favoriser les échanges et la participation citoyenne, le Conseil tire un bilan très positif de ces rencontres.

La Commune élabore son plan directeur 2035

Se projeter dans 10 ou 15 ans? Pas facile pour la majorité d'entre nous... Pourtant, ce travail, l'Exécutif communal entend bien le mener. Depuis plusieurs mois, les membres du Conseil et les Chefs de service se réunissent pour discuter des actions – en cours et à l'agenda – dans les différents dicastères. Chacune est passée en revue et priorisée. De nouveaux besoins et projets sont également identifiés. Cette démarche aboutira à la rédaction d'un document essentiel pour la Commune: le plan directeur.

A quoi sert un plan directeur?

A l'image d'une feuille de route, ce document dresse la liste des projets prioritaires de la Municipalité et de la Bourgeoisie. A la différence d'un programme de législature qui couvre quatre années, ce plan s'étend jusqu'en 2035.



Concrètement, le plan directeur pose des actions dans quatre domaines principaux: société, économie et tourisme, infrastructures et environnement, et administration.

Prochaine étape: la finalisation du plan communal des investissements. Une enveloppe budgétaire sera ainsi attribuée à chaque projet.

NOS QUATRE DOMAINES D'ACTION



Société



Economie et tourisme



Infrastructures
et environnement



Administration



Les pages 10 et 11 vous présentent l'essentiel du plan directeur. Le document complet est disponible sur le site web de la Commune (Rubrique: Administration, Onglet: Plan directeur).

UNE MÊME VISION, DES RESPONSABILITÉS PARTAGÉES

Le plan directeur est le fruit du travail commun du Conseil et de l'Administration avec, en premier lieu, les Chefs de service qui assument la responsabilité opérationnelle des projets. Récemment, l'organigramme communal a été revu. Objectif: clarifier les rôles. Qui fait quoi à la Commune? Présentation.



L'ESSENTIEL DU PLAN DIRECTEUR



SOCIÉTÉ

Objectifs

- Renforcer les liens sociaux en développant des projets en faveur de la jeunesse, des aînés et favorables à la santé de la population.
- Assurer l'accueil et l'intégration des nouveaux habitants et des résidents secondaires.
- Mener une politique favorable au sport et à la culture.
- Créer des lieux propices aux rencontres et disposer d'infrastructures adaptées pour la culture, le sport et les loisirs.
- Entreprendre des actions destinées à préserver le territoire et le patrimoine communal.

Quelques réalisations à la mi-législature

- Créer une place éphémère à Morgins.
- Intégrer le Bureau régional d'information et de coordination pour les seniors.
- Créer un poste d'animateur socioculturel commun aux trois Communes de la vallée.
- Créer un poste de coordinateur sport et loisirs.
- Créer un poste de chargé de projets culturels.

Quelques projets en cours

- Réviser le plan d'affectation des zones (PAZ) et le règlement communal des constructions et des zones. Essentiels, ces documents fixeront le cadre du développement de la Commune. Les projets révisés seront prochainement transmis pour préavis aux services cantonaux.
- Réaménager les centres des villages de Troistorrents et Morgins. Une fois aboutis, les projets seront présentés à la population.
- Rénover les différents biens bourgeoisiaux afin de les valoriser.



ECONOMIE ET TOURISME

Objectifs

- Mener une politique en faveur de l'économie et de la consommation locales.
- Favoriser le maintien et la création de zones dédiées aux activités commerciales et économiques.
- Accompagner et soutenir les acteurs économiques dans leur développement.
- Pérenniser le financement des activités et des infrastructures touristiques, assurer leur bon entretien et leur développement.
- Contribuer à une augmentation de l'offre hôtelière et parahôtelière.

Quelques réalisations à la mi-législature

- Acquérir les locaux permettant l'installation de l'office du tourisme à proximité de la place de Morgins (voir à ce sujet les décisions communales en début de journal).
- Acquérir des parcelles permettant l'élaboration de projets destinés à redynamiser le centre du village de Troistorrents. Les parcelles nouvellement acquises ont été intégrées à l'étude sur le développement des infrastructures publiques (voir à ce sujet les décisions communales en début de journal).
- Organiser des séances d'information et d'échange avec les acteurs économiques et touristiques. Les ateliers organisés dans le cadre du projet «Morgins Demain» et la séance d'information pour les commerçants de Troistorrents sur le réaménagement de la RC111 montrent qu'il y a un intérêt pour ce type de rencontres. Elles seront renouvelées.

Quelques projets en cours

- Assurer la mise à l'enquête publique du projet hôtelier de Pro Carraux. Avec 500 lits, ce projet est de grande importance pour l'avenir de la station de Morgins.
- Développer et moderniser les infrastructures touristiques (camping et centre sportif de Morgins).
- Définir des zones dédiées aux activités artisanales, commerciales et économiques dans le plan d'affectation des zones (PAZ). La révision en cours doit permettre de garantir le maintien de ces activités.



INFRASTRUCTURES
ET ENVIRONNEMENT

Objectifs

- Mettre à jour et développer les outils de pilotage et de planification.
- Optimiser la gestion des ressources, notamment afin d'assurer l'approvisionnement de base de la population et un traitement adéquat des eaux et des déchets.
- Mettre aux normes, agrandir et moderniser les infrastructures publiques.
- Intégrer des principes en matière de mobilité, d'énergie et de biodiversité dans l'action communale.

Quelques réalisations à la mi-législature

- Introduire des lignes MobiChablais Monthey-Chenarlier-Propéraz.
- Finaliser une convention pour un service de conseil en énergie et développement durable, en collaboration avec la Ville de Monthey (voir à ce sujet les décisions communales en début de journal).

Quelques projets en cours

- Élaborer ou mettre à jour les plans directeurs permettant le pilotage des différents secteurs de la commune avec définition des priorités et du budget lié (programme de politique énergétique, plan général d'évacuation des eaux, plan directeur de distribution d'eau potable, plan des équipements, plan directeur de mobilité).
- Mener une étude pour le développement de nos infrastructures publiques, comprenant notamment les structures d'accueil de l'enfance, l'école et l'EMS (voir à ce sujet les décisions communales en début de journal).



ADMINISTRATION

Objectifs

- Garantir la qualité et l'efficacité du service public.
- Maintenir des finances saines.
- Être à l'écoute de la population, la tenir informée et répondre à ses besoins.
- Offrir au personnel des conditions de travail attrayantes et garantir son niveau de compétence.

Quelques réalisations à la mi-législature

- Organiser des soirées d'information et d'échange. La Commune a pour objectif d'instaurer une communication transparente et d'augmenter la participation citoyenne. Derniers exemples en date: les ateliers «Morgins Demain» et la présentation du bilan de mi-législature.
- Se doter d'une politique salariale équitable et mettre à disposition des collaborateurs des personnes de confiance en cas de conflit ou de harcèlement au travail.

Quelques projets en cours

- Disposer d'un plan directeur et d'un plan des investissements afin de fixer les priorités et maîtriser les budgets.
- Obtenir la labélisation «Valais excellence» qui atteste de l'efficacité des services communaux et du caractère durable de leurs activités.
- Réviser les règlements sur l'eau potable et les eaux usées pour assurer le financement des services auto-financés.



VOS IDÉES POUR LA COMMUNE

Les soirées consacrées au bilan de mi-législature ont donné lieu à des nombreux échanges entre citoyens, Conseillers et Chefs de service. Ci-dessous, quelques suggestions des participants et les réponses de la Commune.



INFORMATION IMPORTANTE

DESTINÉE À TOUS LES PROPRIÉTAIRES DE BIENS IMMOBILIERS SUR LA COMMUNE DE TROISTORRENTS

Par l'Administration communale de Troistorrents

Suite à la révision partielle de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR) et de son ordonnance du 3 novembre 2004 (OHR), avec entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2022, la Commune de Troistorrents a désormais l'obligation de tenir un registre des loueurs, selon les dispositions contenues dans les articles 6f et 6g de la loi sur la police du commerce du 8 février 2007 (état au 1^{er} septembre 2022).

Si, en tant que propriétaire d'une résidence principale, vous mettez en location ou en sous-location - quel que soit le canal de réservation - votre logement ou une partie de votre bien à des fins touristiques, contre rémunération et sans prestations hôtelières, vous avez **l'obligation de vous annoncer auprès de l'Administration communale et communiquer les données nécessaires à la tenue dudit registre.**

A cet effet, nous vous invitons à télécharger le formulaire sur notre site www.troistorrents.ch, onglet Administration - Services communaux - Patentes, et à nous le retourner par e-mail ou par courrier postal.

En outre, si vous êtes propriétaire d'une résidence secondaire ou d'un deuxième logement non occupé, nous vous avons récemment envoyé une lettre contenant des informations détaillées et les démarches à effectuer.

Nous vous adressons d'ores et déjà nos remerciements pour votre précieuse collaboration à l'établissement de cette liste qui servira à des fins de statistiques et de contrôles de police ou fiscaux.

PROCHAINES ASSEMBLÉES PRIMAIRES

15 MAI 2023
19H, SALLE POLYVALENTE DE TROISTORRENTS

L'ordre du jour comprendra un point de situation sur la révision du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal des constructions et des zones (RCCZ) ainsi que l'approbation de la prolongation de la zone réservée communale. Celle-ci est en effet nécessaire le temps de parvenir à l'homologation des PAZ et RCCZ révisés.

12 JUIN 2023
19H, SALLE POLYVALENTE DE TROISTORRENTS

L'ordre du jour comprendra notamment la validation des comptes 2022.

Conformément à la loi, les convocations officielles, comprenant l'ordre du jour détaillé et tous les documents utiles, sont publiées 20 jours avant les Assemblées au pilier public ainsi que sur le site internet communal.

UN PAS DE PLUS VERS LES ÉCONOMIES DE RESSOURCES !

Par Daphné Roh, Déléguée à l'énergie et au développement durable - Monthey Energies SA

La Commune de Troistorrents s'engage en faveur de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et du climat. Dès 2023, elle fait face à ces défis en collaboration avec le centre de compétences en énergies et développement durable de Monthey Energies SA. Un contrat de prestations a en effet été signé en novembre 2022. Il permet ainsi à la Commune de bénéficier de l'expertise de ce centre pour la conduite de ses projets en matière d'énergie et de développement durable.

QU'EST-CE QUE LE CENTRE DE COMPÉTENCES EN ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MONTHEY ENERGIES SA ?

Cet acteur de proximité conseille depuis cinq ans les Communes de Monthey et de Collombey-Muraz dans leur politique énergétique et leur labellisation «Cité de l'Énergie». Cette collaboration nouvelle avec Troistorrents a pour avantage de mutualiser les compétences entre plusieurs Communes, d'échanger de bonnes pratiques et de bénéficier de prestations adaptées au contexte local.

UN PROGRAMME DE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Initié en 2022, le programme de politique énergétique montre comment la Municipalité de Troistorrents peut répondre aux objectifs énergétiques 2035 du Canton du Valais. Ainsi, pour prétendre à un avenir soutenable, chaque résident devrait économiser en moyenne 5 MWh/an pour se chauffer, se déplacer, s'approvisionner en biens et en électricité. Avec son programme, la Commune contribuera à cet effort en réduisant la consommation d'énergie de ses bâtiments, en favorisant la mobilité active et douce pour sa population et son personnel, en incitant les propriétaires à rénover et la population à réduire sa consommation d'électricité, mais aussi d'eau. Ces actions auront également pour effet de diminuer de façon conséquente les émissions de CO² du territoire. Des indicateurs adéquats seront élaborés afin de suivre les résultats du programme. Ce

programme de politique énergétique est consultable sur le site de la commune, rubrique « Énergie ».

Afin de consommer plus rationnellement les ressources énergétiques, découvrez ci-dessous quelques-unes des actions prévues par la Commune dans son plan d'action pour 2023 :

› Une comptabilité énergétique des bâtiments communaux

La mise en place d'une comptabilité énergétique permettra à la Commune de suivre annuellement la consommation d'énergie et d'eau de la quinzaine de bâtiments dont elle ou la Bourgeoisie sont propriétaires. Cette démarche a pour objectif d'obtenir un état des lieux du parc bâti et servira de base pour élaborer un plan d'assainissement efficace.

› Une analyse des potentiels solaires des toitures communales

Face au risque de pénuries d'énergies, la Commune peut accroître sa production d'électricité en posant des panneaux solaires en toitures de ses bâtiments. L'analyse dévoilera la production potentielle de ces toitures et permettra d'établir une priorisation d'investissements.

› Une analyse relative à l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques

Selon l'Office fédéral de la statistique, le nombre de véhicules électriques à Troistorrents a été multiplié par quatre entre 2020 et 2022. Afin de suivre cette tendance, la Commune projette de poser des bornes de recharge. Une première analyse aura lieu en 2023 afin d'identifier les lieux les plus propices à ces installations.

› Un service de conseil énergie personnalisé pour la population

Grâce à la collaboration avec le centre de compétences en énergies et développement durable de Monthey Energies SA, la Commune peut désormais proposer à sa population un service de conseil énergie. Actif dès le 1^{er} avril 2023, ce service permettra de répondre à toutes les questions que vous vous posez en matière d'énergie.

En parallèle, l'étude de l'extension du chauffage à distance de Troistorrents se poursuivra et un plan directeur mobilité, comprenant un volet lié à la mobilité douce, aux transports en commun et à la mobilité électrique, sera finalisé.

VOUS SOUHAITEZ RÉNOVER VOTRE BIEN OU POSER DES PANNEAUX SOLAIRES ?

Vous ne savez pas par où commencer ? Vous trouvez vos factures d'énergies élevées et ne savez pas comment les réduire ? Vous avez d'autres questions ? Prenez contact avec la ligne de conseil énergie dédiée !
› durabilite@monthey-energies.ch
› 024 476 76 74

En cas de saturation de la ligne ou d'indisponibilité des employés, vous pouvez laisser un message vocal et nous vous rappellerons.

Avec l'appui du centre de compétences en énergies et développement durable de Monthey Energies SA, la Commune prévoit également d'organiser des événements tels que des soirées d'information ou des journées thématiques. Le premier rendez-vous est fixé au samedi 6 mai avec une journée sur la thématique de l'eau. Plus d'informations en page 34.

De quoi permettre à la Commune d'aller dans le sens des principes fixés dans son programme de politique énergétique, à savoir :

- › Une réduction des besoins énergétiques (sobriété et efficacité énergétique).
- › La substitution du fossile et de l'électricité directe par des énergies renouvelables locales.
- › L'exemplarité en termes d'efficacité énergétique et de production d'énergies renouvelables locales.

ÉCOGESTE :

JE RÉDUIS MA CONSOMMATION D'EAU CHAUDE

Consommer de l'eau, c'est consommer de l'énergie. Pour la majorité des ménages suisses, l'approvisionnement en eau chaude est le deuxième poste le plus gourmand en énergie après le chauffage. Voici quelques bons gestes pour réduire votre consommation d'eau chaude :

- › Je me lave les mains à l'eau froide.
- › Je répare les fuites.
- › Je préfère les douches aux bains.
- › J'éteins l'eau pendant que je me savonne le corps et les cheveux.
- › J'investis dans une douchette économe et/ou je pose un réducteur de débit (débit suggéré : 7l/min).



Bon à savoir

À Troistorrents, 45% de l'eau chaude est produite à partir du mazout. Si cela est votre cas, vous pouvez prétendre à l'achat d'un pommeau de douche subventionné par la Fondation Myclimate pour un prix de CHF 10.-. Si votre eau est chauffée avec d'autres agents énergétiques, vous pouvez tout de même passer commande pour un prix de CHF 24.-.

Retrouvez les conditions d'achat et passez votre commande ici : <https://ecodouche-co2.ch/>.

Ces gestes vous permettront également d'économiser de l'eau et d'éviter les pénuries en cas de canicule. Venez approfondir cette thématique à l'occasion de la Journée de l'eau le 6 mai !



UNE NOUVELLE PAGE CONSACRÉE À L'ÉNERGIE SUR LE SITE DE LA COMMUNE

Pour consulter le programme de politique énergétique, trouver des liens utiles ou obtenir les coordonnées du service de conseil en énergie, rendez-vous sur la nouvelle page « Énergie » du site de la Commune.



RÉSEAU D'EAU POTABLE COMMUNAL - BILAN 2022

Par Benjamin Vaudroz, Chef de service Equipements et infrastructures

La qualité des eaux de boisson est régie par l'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires qui fixe notamment les critères de qualité bactériologique et chimique.

Notre eau, régulièrement analysée, répond à ces critères. Elle se classe parmi les eaux sulfatées calciques, moyennement dures à assez dures.

Conformément à la législation, les valeurs chimiques mesurées par le laboratoire cantonal sont retranscrites dans un tableau. Celui de 2022 est disponible sur notre site internet, onglet «Administration», rubrique «Services techniques» et «Eau potable».

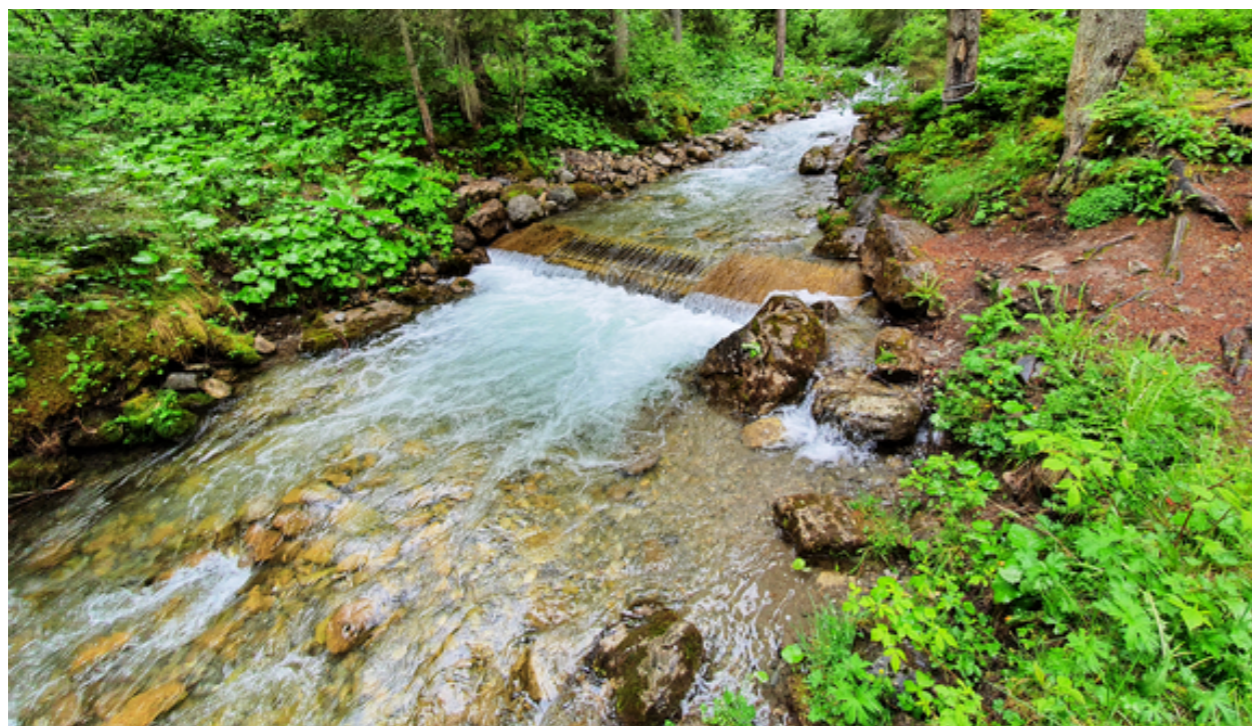
En 2022, la consommation totale d'eau potable (consommation par les privés, les entreprises et la STEP) a été de 432'000 m³

TRAVAUX RÉALISÉS ET PERSPECTIVES

Après les travaux d'agrandissement et d'installation d'un système d'ultrafiltration sur le réservoir du Géant et la mise en service de la liaison entre Troistorrents et Chenarlier, via la passerelle, en 2021, les travaux sur notre réseau d'eau se sont poursuivis en 2022. L'agrandissement et l'installation d'un système d'ultrafiltration au réservoir de Chenarlier ont

été finalisés et plusieurs travaux d'entretien de notre réseau ont été réalisés. En parallèle, un mandat pour la mise à jour de notre plan directeur de la distribution en eau a été confié à un bureau spécialisé. Ceci devrait nous permettre de planifier au mieux les prochaines réalisations à entreprendre. Cette analyse est toujours en cours mais une première étape, prévue pour 2023, sera de réaliser les travaux destinés à ramener les sources du Grand Hôtel en direction du réservoir du Géant. Ceci permettra d'augmenter d'environ 200 litres/minute la quantité d'eau disponible à la distribution.

La distribution d'une eau de qualité en quantité suffisante reste un vrai défi, d'autant plus dans le contexte climatique actuel. Dans ce sens, en parallèle des démarches menées par la Commune, chaque geste pour une consommation rationnelle de cette précieuse ressource compte et les efforts de chacun doivent donc se poursuivre.



^ Pompage Colloyer

GESTION DES DÉCHETS

RAPPORT D'EXPLOITATION 2022
BENNES ÉVACUÉES DU 01.01.2022 AU 31.12.2022

Encombrants	: 179 bennes - 328'430 kg
Plastiques	: 24 bennes - 51'140 kg
Bois	: 116 bennes - 325'200 kg
Inertes	: 34 bennes - 344 m ³
Ferraille	: 40 bennes - 118'980 kg
Papiers	: 52 bennes - 159'840 kg
Végétaux	: 214 bennes - 495'890 kg
Eternit	: 3 bennes - 10'940 kg
Plâtres	: 15 bennes - 60 m ³
Verre trié	: 68 bennes
PET	: 11'050 kg
Pneus	: 562 pces
Batteries	: 4'400 kg
Piles	: 1'500 kg
Néons	: 250 kg
Déchets toxiques	: 41 paloxes - 240 kg de médicaments
Huiles usagées	: 4'000 l
Boîtes fer blanc et alu ménage	: 8'400 kg
Capsules Nespresso	: 3'000 kg
Gros électroménager	: 258 appareils
Petit électroménager	: 13'000 kg
Frigos	: 214 appareils
Informatique, électronique	: 58 palettes pour environ 14'700 kg



Nous vous rappelons que la majorité des déchets courants peuvent être évacués dans les écopoints communaux.

PAPIER ET CARTON

Chenarlier, Route du Pas, Route forestière, Mayettes, St-André, Treille, Tine, Croix-du-Nant, Cergnat, La Jeur

VERRE

Chenarlier, Tine, Croix-du-Nant, Cergnat

GASTROVERT

Chenarlier, Treille, Route du Stade, Torrencecy, St-André, Vers-Encier, Croix-du-Nant, La Jeur, Camping de Morgins et Cergnat

PET

Chenarlier, Treille, Tine, St-André, Croix-du-Nant, Cergnat, Camping Morgins, Local du feu Morgins

ALU ET FER BLANC

Cergnat

TEXTILES

Treille, Chenarlier et Cergnat

RECYCLONS, MAIS CORRECTEMENT !

Par Pierre-André Michel, Conseiller communal, Eaux, salubrité et gestion des déchets

Pour beaucoup, le recyclage fait partie du quotidien. Le verre, le papier, le carton, le PET et les boîtes de conserve sont triés et amenés régulièrement aux points de collecte correspondants. Il semble toutefois que pour certains matériaux, comme le verre, le sens du tri soit moins clair.

COLLECTE DU VERRE USAGÉ

Seul un tri correct permet un recyclage correct

Où vont les bouteilles rouges ? Que dois-je faire avec un verre à vin cassé ? Faut-il enlever les étiquettes ? Il n'est pas sorcier de collecter correctement le verre usagé. Si, en tant que consommateur, vous respectez les règles suivantes, vous contribuez à améliorer la qualité du recyclage.

Correct

- ✓ Les bouteilles de vin, de boissons, d'huile et de vinaigre, de même que les bocaux de confiture, de cornichons et de yogourt sont les bienvenus.
- ✓ Triez strictement selon les couleurs : blanc, brun et vert.
- ✓ En cas de doute, toutes les autres couleurs dans le compartiment vert.
- ✓ Enlevez les couvercles et les fermetures, laissez les étiquettes en papier.
- ✓ Rincez soigneusement les emballages de denrées alimentaires, pour des raisons d'hygiène.

Non correct

- ✗ Les vitrages de fenêtres et les miroirs doivent être évacués avec les déchets inertes.
- ✗ Les verres à boire, les assiettes en verre et les vases contiennent souvent du plomb et doivent être évacués avec les déchets inertes.
- ✗ Les objets en céramique, grès ou porcelaine (tasses, assiettes, pots, etc.) doivent être évacués avec les déchets inertes.

Petit rappel

- › Les bouteilles de boissons en PET doivent être évacuées avec le PET.
- › Les ordures ménagères doivent être évacuées dans les sacs correspondants.



VERT, BRUN OU BLANC, TELLE EST LA QUESTION

Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi il existe plusieurs couleurs de verre ? Ces couleurs ont-elles une signification particulière ou est-ce pour «faire joli» ?

Le verre est une matière chimiquement neutre, c'est-à-dire qu'il ne transmet rien aux liquides et ne prend pas non plus leur goût, même stockés depuis des années. Les récipients en verre brun, vert ou même bleu protègent leurs contenus de la lumière. Le meilleur en termes de protection contre les rayons UV reste toutefois le verre brun.

A quel liquide est destiné chaque couleur ?

Compte tenu de l'explication ci-dessus, le verre brun est utilisé pour le stockage de médicaments liquides ou teintures médicinales. La bière est elle aussi souvent conditionnée dans des bouteilles de couleur brune, ceci pour éviter que le soleil ne décompose les substances amères du houblon.

Le verre vert, offrant une protection moindre contre la lumière UV, est souvent utilisé pour les produits alimentaires peu sensibles tels que l'huile d'olive ou le vin.

Le verre blanc n'offre quant à lui aucune protection. Il est utilisé uniquement pour des contenus dont la qualité ne fait pas les frais de la lumière, comme l'eau ou les spiritueux.

Source : VetroSwiss

Les quelque 379'000 tonnes de verre usagé collecté chaque année est recyclé de la manière suivante:

- › La plus grande partie, soit 71 %, est du verre trié et transformé en nouvelles bouteilles dans l'unique verrerie de Suisse, à Saint-Prex, ou est exportée dans les verreries situées dans les pays voisins.
- › 28 % du verre usagé collecté est du verre mélangé. Les tessons sont transformés en verre cellulaire, utilisé comme matériau d'isolation de qualité supérieure dans l'industrie du bâtiment.
- › 1 % est recyclé différemment, par exemple sous forme de bouteilles entières, lavées puis remplies à nouveau. Seule

une infime partie est broyée pour être transformée en sable et utilisée comme matériau de construction.

- › Enfin, le verre peut être refondu un nombre illimité de fois sans que la qualité n'en souffre. C'est pour cela que le verre usagé est un matériau idéal pour la production de nouveaux emballages en verre pour les boissons, les conserves ou la cosmétique. Trier n'est donc pas si sorcier.

BONJOUR SMARTPHONE RECONDITIONNÉ !

Par Laura Liniger, Responsable de secteur Communication

Votre smartphone ou tablette a rendu son dernier souffle ? Passé le moment de dépit, il est temps de lui donner une seconde vie en le déposant dans notre nouveau point de collecte prévu à cet effet !

En novembre dernier, la Fondation Saint-Hubert et l'Association NoOPS.ch ont lancé, conjointement, un programme de collecte et de valorisation de smartphones et tablettes usagés en Valais Romand.

Les personnes en situation de handicap dont s'occupe la Fondation fabriquent des boîtes en bois (label Bois Suisse) ou en carton dans lesquelles vous, citoyens, pouvez déposer votre appareil usagé pour agir de manière concrète et positive sur l'impact environnemental lié à la production de smartphones neufs.



Plus d'informations sur le site de la Fondation Saint-Hubert www.asth.ch/actualites/projets-durables

Engagée dans le tri et le recyclage des déchets, notre Commune a décidé de s'associer à cette action. Depuis mars, une boîte en bois est disponible au guichet de l'Administration communale et vous permet ainsi de déposer vos articles défectueux.

Une fois la boîte de collecte pleine, la Fondation Saint-Hubert se chargera de la vider et de poser un premier diagnostic sur les appareils récupérés. Si l'objet peut encore servir, il sera transmis à une entreprise afin de le réparer et/ou le reconditionner. S'il est trop vieux, il sera démonté et ses matériaux triés pour être revalorisés dans un nouveau cycle de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- › Chaque téléphone reconditionné permet d'éviter l'extraction d'environ 70kg de matières premières et d'économiser 45kg de CO².
- › En Suisse, huit millions de téléphones mobiles sommeillent dans nos tiroirs ! 93 % des Suisses possèdent un smartphone.
- › Près de 90 % des consommateurs changent leur téléphone mobile alors qu'il fonctionne encore.



LISTE DES PRIX 2023 BOIS DE CHAUFFAGE

Par le Service forestier

› Hêtre quartiers verts	L. 1m	120.-/st	Au dépôt
› Hêtre quartiers secs	L. 1m	140.-/st	Au dépôt
› Résineux quartiers verts	L. 1m	75.-/st	Au dépôt
› Résineux quartiers secs	L. 1m	90.-/st	Au dépôt

SUPPLÉMENTS

› pour livraison		Troistorrents	Morgins
	1 stère	40.-/st	50.-/st
	2-5 stères	30.-/st	35.-/st
	6 st et +	25.-/st	30.-/st
› pour la grue	Stère	10.-/st	
› pour le rangement	heure	70.-/h	
› pour débitage	1 taille	25.-/st	50cm de long
	2 tailles	30.-/st	33cm de long
	3 tailles	35.-/st	25cm de long
› pour refendre	petit quartier	30.-/st	

› Bois d'allumage	en filet	15.-/sac	Au dépôt
› Copeaux	en filet	7.-/sac	Au dépôt
	m ³	45.-/m ³	Au dépôt
› Bûche finlandaise	selon diamètre	20.- à 25.-	Au dépôt

Commande : hilaire.dubosson@troistorrents.ch



PAROISSE

RÉNOVATION DE L'ÉGLISE SAINTE MARIE-MADELEINE

Par Jean-Michel Defago, Président du Conseil de gestion de la Paroisse

L'ÉGLISE SAINTE MARIE-MADELEINE EST EN RÉNOVATION DURANT TOUTE L'ANNÉE 2023

MODALITÉS D'UTILISATION DURANT LES TRAVAUX

Après la mise en place du chantier, qui a eu lieu du 6 au 24 février dernier, seule la partie arrière de l'église est accessible. En effet, l'édifice est séparé en deux parties par une cloison permettant d'avancer dans les travaux tout en offrant la possibilité de maintenir les célébrations. Dans le courant de l'automne, la situation sera inversée. La partie avant sera à nouveau accessible et les travaux se dérouleront sur la partie arrière. Pour assurer cette inversion, l'église sera fermée quelques jours en septembre puis également à la fin du chantier pour le démontage. En fonction de l'avancée des travaux, les dates précises de ces fermetures seront affichées à l'église.

Selon le planning intentionnel, les travaux de rénovation devraient durer toute l'année, jusqu'en décembre 2023.

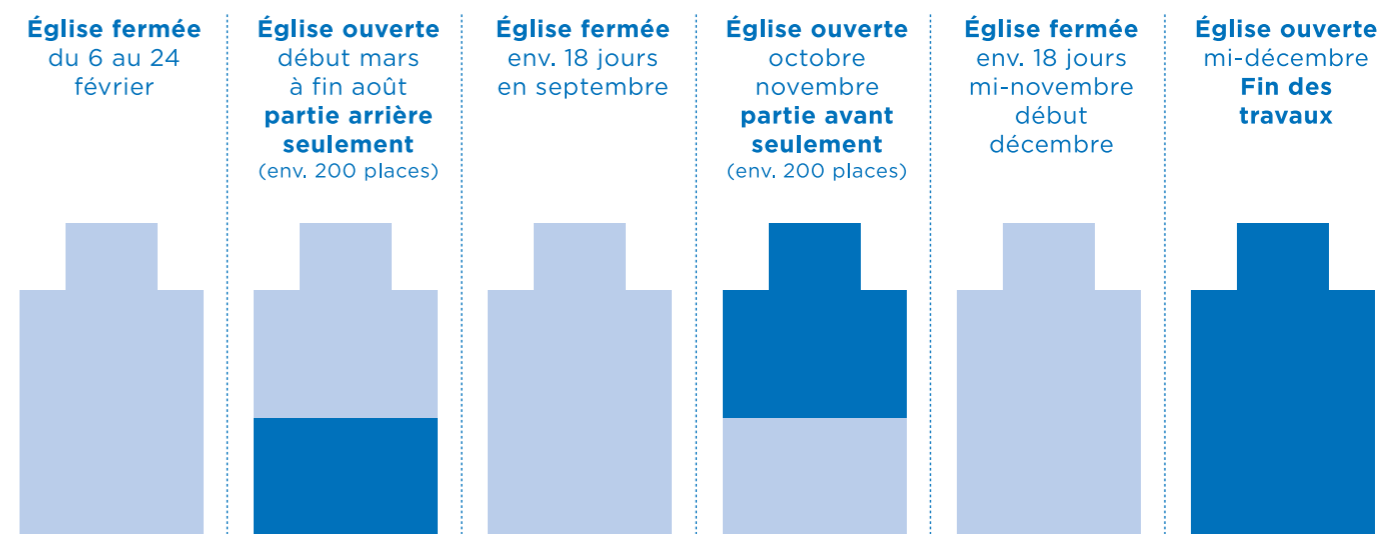
Hormis lors des périodes de fermeture, les enterrements pourront toujours être célébrés. Toutefois, le nombre de places étant restreint, les familles estimant l'espace insuffisant pourront choisir une des trois autres églises de la vallée pour la célébration.

Merci de votre compréhension.



“ La maison de Dieu
Un lieu accueillant
Au service de la prière
Propice au recueillement
Un patrimoine commun
Un lieu de beauté ”

PLANNING INTENTIONNEL



ENSEIGNER DEHORS À L'EIVI

Par Aurélie Monti, Adjointe de direction

Lient à cœur à l'EiVi de contribuer à la formation continue de ses enseignants. C'est pourquoi elle propose deux à trois formations en établissement par année.

Durant cette année scolaire, 25 enseignants de l'école primaire se forment à « faire l'école en forêt ». Ils suivent 5 demi-journées de formation pour une durée totale de 20 heures avec Mme Nathalie Barras et M. Philippe Bobillier, de la Fondation Silviva.

Le premier cours a eu lieu au canapé forestier de Champéry et le deuxième à Troistorrents. Les trois cours suivants se dérouleront sur des sites proches d'autres centres scolaires.

L'idée est de sortir régulièrement avec les élèves, de les amener à apprendre au contact du milieu naturel. Ce cours donne aux enseignants le bagage de base, nécessaire pour enseigner régulièrement de la 1H à la 8H en plein air, apprendre dans et par la nature tout en travaillant les objectifs du plan d'études romand.



Concrètement, les enseignants apprennent à associer un élément de la nature à un objectif d'apprentissage. Ils ont, par exemple, utilisé des pommes de pin pour calculer, développer des connaissances géométriques ou encore travailler les mesures et longueurs.

Le thème des antonymes a également été abordé. Pour cet exercice, chaque personne devait tirer au sort une étiquette contenant un adjectif. Sans le montrer aux autres, elle devait chercher un élément naturel correspondant (lourd, monochrome, jeune, etc.). Une discussion permettant de s'appropriier la notion en découlait.

Les enseignants constatent donc que la nature offre aux enfants un espace de jeu, d'apprentissage et de vie qui satisfait leurs besoins élémentaires de bouger, de reconnaître, d'explorer, de réaliser de manière autonome leurs possibilités d'action et stimule tous leurs sens. Ce cours permet de découvrir l'importance et les avantages de la nature comme lieu d'apprentissage et les élèves de l'EiVi seront encore plus nombreux l'an prochain à profiter de l'école en plein air.

JOSEPH GRANGER

Par sa famille

Joseph est né à Troistorrents le 14 février 1933. Avant dernier d'une fratrie de dix enfants, il aide ses parents dans les travaux de la campagne et s'occupe du bétail.

Le 10 novembre 1956, il épouse Denise Carroux avec qui il aura le bonheur d'accueillir quatre enfants, puis neuf petits enfants et bientôt seize arrière-petits-enfants.

Durant sa carrière professionnelle, il travaille sur les chantiers puis, en 1959 passe son permis de camion. Depuis lors, il ne lâchera plus le volant jusqu'à sa retraite en 1998.

Très sociable, il chante avec la Caecilia, joue «Marignan» dans les rangs de l'Union Instrumentale et danse la polka comme «Au Bon Vieux Temps». Au Chœur Espérance, il accompagne les défunts et les familles en deuil.

Fin tireur, il collectionne les médailles au sein des Carabiniers et, fan du BBC Troistorrents, il passe des heures à encourager «nos filles».

Il y a 2 ans, il vend, non sans beaucoup de regrets, son chalet et s'installe au cœur du village où il apprécie être «près de tout».

Cher Joseph, bravo et merci pour tout ce que tu as accompli. Bonne continuation et en avant vers les 100 ans.



CHARLES-MARIE CETTOU

Par sa famille

Charles-Marie est né le 10 janvier 1933. Benjamin de cinq enfants, il grandit à Massongex. A l'âge de choisir sa future profession, il se tourne vers un apprentissage de mécanicien-auto à Aigle.

Son métier amènera ce travailleur multitâche, au Tessin, à Genève, puis comme chauffeur poids lourds à la construction du barrage de la Grande Dixence.

En 1960, il rentre à Ciba Geigy Monthey. Durant cette même année, il rencontre celle qui deviendra son épouse, Madeleine Udressy. De leur union naîtront quatre enfants, neuf petits-enfants et six arrière-petits-enfants.

En 2020, il a le chagrin de perdre sa femme chérie. Atteint dans sa santé, il peut néanmoins rester à son domicile grâce au soutien de ses enfants.

Paroissien fidèle, serviable et respectueux, il rayonne de son humour et de sa bienveillance.



LA CLINIQUE DE GÉRIATRIE ET RÉADAPTATION DU CHABLAIS A OUVERT SES PORTES

Par l'Hôpital Riviera-Chablais



La Clinique de gériatrie et réadaptation (CGR) du Chablais est l'aboutissement d'un long projet, initié lors de la création de l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC), avec pour but de pouvoir offrir aux patients du Chablais vaudois et valaisan des équipements modernes et un confort amélioré, pour une prise en soins de qualité.

La CGR du Chablais s'inscrit dans le dispositif de l'HRC, qui comprend le site principal de soins aigus basé à Rennaz, et des sites régionaux pour la gériatrie et la réadaptation, l'un dans le Chablais, à Monthey, et l'autre sur la Riviera, à Vevey. La CGR du Chablais permettra à l'HRC de prendre en charge les patients dans une structure accueillante, conviviale, sécuritaire, conforme aux standards actuels, **adaptée aux besoins des seniors et favorisant leur autonomie**, leur indépendance et l'implication de leurs proches.

Elle s'inscrit dans un **concept novateur de prise en charge interdisciplinaire des patients seniors**, afin de maximiser leurs chances d'un retour à leur domicile dans les meilleures conditions possibles. Grâce à l'intervention des médecins, des soignants, des physiothérapeutes et ergothérapeutes, des neuropsychologues, des diététiciens et des aumôniers, il sera possible d'évaluer et de prendre en charge les patients de manière globale dans leurs dimensions somatiques mais aussi psychologiques, cognitives, spirituelles et fonctionnelles.

La Clinique de gériatrie et réadaptation et la Permanence médicale, adjacentes, collaboreront étroitement, notamment en offrant la possibilité de réaliser des examens complémentaires pour les patients de la CGR provenant directement du domicile.

INFORMATIONS

Réception
de 8h à 19h30, 7 j/7

Visites
de 14h30 à 18h30, 7 j/7

Route de Morgins 54
1870 Monthey

La prise en charge se fait en étroite collaboration avec le réseau de soins, notamment les organismes de soins à domicile et les médecins traitants qui assurent la suite de la prise en soins à domicile.

LA PERMANENCE MÉDICALE DU CHABLAIS À MONTHEY

La Permanence médicale du Chablais, déjà en activité sur le site de Monthey, continue d'y accueillir les adultes et enfants (dès 4 ans) pour tout problème médico-chirurgical et traumatologique. Elle est ouverte 7 jours sur 7, de 9h à 19h et permet d'offrir une prise en charge de proximité à la population chablaisienne, en complément des urgences du Centre hospitalier de Rennaz.

NOUVEAUX HORAIRES CET ÉTÉ AUX VIEUX MOULINS DE LA TINE

Par Aurélie Lhermitte-Compagnini, Chargée de projets culturels

Dès la prochaine réouverture estivale, il sera aussi possible de visiter le musée des Vieux Moulins de la Tine les mercredis, samedis et dimanches matins. Mais ce ne sera pas la seule nouveauté pour cet été, car les membres du comité travaillent dur pour proposer au public un tout nouveau parcours. Restez attentifs, plus d'informations seront communiquées lors du prochain journal communal.

OUVERTURE ANNUELLE 2023

- du 28 mai au 30 juin et du 1^{er} septembre au 31 octobre
› les dimanches uniquement
- du 1^{er} juillet au 31 août
› les mercredis, samedis et dimanches

HORAIRES POUR LES VISITES INDIVIDUELLES SANS RÉSERVATION ET SANS GUIDE

Mercredi : 9h - 17h (dernière entrée 16h30)
Samedi et dimanche : 10h - 17h (dernière entrée 16h30)

ANIMATIONS DURANT L'ÉTÉ

- › **Cours d'initiation de sculpture sur bois**
Les samedis 10-17 et 24 juin & le samedi 5 août
- › **Démonstration des anciens métiers du bois**
Samedi 1^{er} juillet & les samedis 12 et 19 août
- › **Cours d'initiation à la forge**
Dimanche 25 juin
- › **Atelier tissage sur métier à tisser**
Tous les mercredis, samedis et dimanches de juin à septembre.

Horaires et informations complémentaires sur
www.vimoti.ch



^ Vue arrière des Moulins de la Tine. © Photo : Litescape

LA FRESQUE DE PIERRE FAVAL RESTAURÉE À MORGINS

Par Laura Liniger, Responsable de secteur Communication

Peintes il y a 80 ans par l'artiste Pierre Faval, les toiles, faisant partie du patrimoine culturel valaisan et ornant le bâtiment des Caves Henri Carron à Fully, étaient menacées par la destruction de l'édifice qui les accueillait. Le comité de sauvegarde de la fresque Pierre Faval s'est donc mobilisé pour faire perdurer cette toile.

Grâce à une technique de conservation fine et pointue, la fresque murale, longue de plus de 30m, a pu être retirée de la façade du bâtiment, déposée sur un support stable pour faire peau neuve avant d'être réinstallée sur un nouveau bâtiment communal.

Rencontre avec Sébastien Grau, Conservateur-restaurateur, spécialiste en peinture. Installé dans son atelier à Morgins, il partage sa passion de l'art et fait part de son expérience en restauration d'art.

Comment cette passion pour l'art est-elle née ?

J'ai le souvenir d'avoir toujours été intéressé par l'art, d'abord par le dessin et la peinture. Lors de ma dernière année au collège à St-Maurice, j'ai rencontré un conservateur-restaurateur de tableaux. Avec lui, j'ai eu un premier aperçu du métier et j'ai décidé de continuer mes études dans ce sens.

Quelles études avez-vous suivies ?

Pour devenir conservateur-restaurateur, il faut suivre une formation dans une haute école. Il en existe quatre en Suisse mais, pour ma part, j'ai effectué mon cursus en France. Je suis diplômé de l'École de Condé à Paris, dans la spécialité peinture. Plus récemment, j'ai poursuivi mes études dans le domaine des peintures murales déposées en faisant un MAS à l'université de Genève (maîtrise universitaire d'études avancées).

En quoi consiste votre travail ?

La plupart des gens voient la conservation-restauration comme un processus qui vise à améliorer l'apparence d'un

bien culturel. Cet aspect esthétique ne constitue en fait que la dernière partie de mon travail. Le bien culturel doit d'abord être stabilisé ou renforcé afin que son existence ne soit plus menacée par le développement de détériorations. Ces mesures de protection ne sont pas forcément visibles. Nous pouvons, par exemple, stabiliser une peinture murale dont l'enduit se détache en effectuant des injections avec un mortier liquide. Cette intervention ne modifie pas l'aspect de l'œuvre mais assure sa conservation.

Quels sont les moyens engagés pour la dépose (restauration) d'une telle œuvre ?

Le cas des peintures de Fully est très

spécial. Les œuvres monumentales ne sont normalement pas transférables. C'est la destruction du bâtiment des Caves Carron qui nous a poussés à effectuer la dépose de cette fresque. Le travail s'est déroulé en trois phases. La première a consisté à examiner l'œuvre afin de mettre au point l'intervention la plus adaptée. La fresque a ensuite été déposée en utilisant la technique du strappo. Cela signifie que la peinture a été détachée du mur en conservant uniquement la couche picturale. Et finalement, la peinture a été amenée dans notre atelier à Morgins afin d'être transférée sur des supports rigides en aluminium et fibre de verre.

Compte tenu de la grandeur de la fresque, combien de temps faut-il pour la restaurer ?

C'est un travail qui s'étale sur trois ans et environ 400h y sont consacrées chaque année. La dépose a été faite en 2021. Puis en 2022, le travail en atelier a débuté. La fresque a été montée sur les nouveaux supports. À présent, nous sommes en train de terminer la retouche.

Travaillez-vous seul ?

Je travaille avec trois conservatrices-restauratrices. Ensemble, nous avons fondé en 2021 l'atelier META à Lausanne et depuis une année nous avons une succursale à Morgins. Nous travaillons essentiellement sur le canton de Vaud. Nous sommes en général mandatés par le Canton pour réaliser des études ou mener des travaux de conservation-restauration sur des biens patrimoniaux.

EXPOSITION

Une exposition va présenter la fresque et le processus de dépose à la Belle Usine à Fully du 16 mai au 4 juin.

Avez-vous participé à la restauration d'autres fresques ? Si oui, lesquelles ?

Avec mes associées, nous venons de débiter un important chantier de conservation-restauration dans l'église Notre-Dame à Orbe. Il s'agit d'un édifice qui date du début du XV^e siècle. S'il n'abrite pas de fresque au sens technique du terme, un décor composé de motifs végétaux et d'étoiles se développe sur la voûte de la nef et dans le chœur. Notre travail consiste à stabiliser et nettoyer ces peintures qui ont été réalisées à la colle.

CONFÉRENCE QUADRIFAUNIE

Par Aurélie Lhermitte-Compagnini, Chargée de projets culturels

DIMANCHE 23 AVRIL À 17H AU CHALET DE LA TREILLE

La conférence Quadrifaunie a pour but de magnifier une faune remarquable qui, au fil des saisons, nous invite à partager les moments importants de son existence. Toujours en chantier, elle s'enrichit constamment de nouvelles espèces, d'attitudes



spécifiques et de séquences uniques. Se transformant au même rythme qu'une nature aux multiples visages, elle nous entraîne dans des décors à couper le souffle, au cœur d'impénétrables forêts secouées à l'automne par le brame des cerfs, sur des pics vertigineux où les bouquetins se postent en sentinelle, dans de sombres galeries où les blaireaux s'activent avant de nous projeter vers l'aire de l'aigle royal, maître incontesté d'un immense royaume aérien.

Cette conférence, proposée par Roland Clerc, se compose de deux parties de 35 minutes et va nous permettre d'enrichir notre connaissance et notre vision de la faune régionale.



^ Étapes de la reconstitution : avant, pendant et après.

SECONDE ÉDITION DE LA JOURNÉE DES ARTISTES

Par Aurélie Lhermitte-Compagnini, Chargée de projets culturels

La Commission culture et patrimoine a le plaisir de vous annoncer sa deuxième édition de la Journée des artistes le **samedi 13 mai prochain**.

L'année dernière, chant, musique, cirque, danse et théâtre avaient rempli la journée caniculaire d'été. Au son du cor des Alpes et des raclettes qui défilaient, cette journée a été un franc succès.

Pour cette deuxième édition, la Commission a voulu voir les choses en grand en invitant les artistes suisses **Aliose** pour clôturer la soirée.

En quelques années, le duo suisse a su trouver une place bien personnelle dans le paysage de la chanson pop francophone. Après de nombreux concerts en Suisse et à l'étranger (et deux albums originaux autoproduits sortis uniquement en Suisse) Aliose signe, en 2016, avec Warner Music France. Le groupe est nommé, en 2018, aux Swiss Music Awards ainsi qu'aux Victoires de la Musique dans la catégorie « Album Révélation ».

Pour lancer cette soirée forte en émotions, nous aurons également la chance d'accueillir **Romy Wave**, jeune artiste



© Niels Ackermann

finaliste de The Voice Switzerland et qui a fait les premières parties du DJ superstar Alan Walker en 2018. Avec un style pop, cette artiste régionale saura mettre le feu avant le groupe Aliose.

La Commission est également enchantée de pouvoir compter à nouveau sur ses sociétés locales. L'Echo des Torrents et leurs accordéons feront à nouveau taper du pied le public, les filles de l'Atelier Danse nous éblouiront avec leurs diverses chorégraphies et costumes et finalement le Chœur Horizon reviendra avec ses voix mélodieuses.

Chante Vièze, l'Union Instrumentale de Troistorrents, certains écoliers de l'EiVi et leurs professeurs et la troupe de théâtre APOI rempliront également la cour d'école de leurs voix et instruments.

Karine Barman et Pascal Rinaldi seront à nouveau de la partie mais accompagnés différemment pour cette deuxième édition. Et bien sûr, quoi de mieux que le son du cor des Alpes pour lancer l'heure de l'apéro.

En attendant le programme complet, inscrivez déjà le 13 mai dans vos agendas pour une journée haute en couleur dans le village. Boissons et petite restauration seront proposées sur place.

EXPOSITION ROBERT HAINARD

Par Aurélie Lhermitte-Compagnini, Chargée de projets culturels



Le modelage en plâtre de Robert Hainard, Les Chamois (femelle et jeune), réalisé pour l'Exposition nationale suisse de Zurich en 1939. A Bernex (Genève), Pierre Hainard est devant la sculpture qui sera ensuite peinte.

Robert Hainard est un artiste genevois aux multiples talents et très apprécié en son siècle. Grand observateur de la nature, il s'en inspirera pour ses sculptures et ses peintures et fut, toute sa vie, un précurseur de l'écologie. En 1929, il se marie avec Germaine, une peintre paysagiste et portraitiste. Ensemble, ils auront deux enfants, Pierre et Marie.

C'est à l'occasion de l'Exposition nationale de Zurich en 1939 que Robert Hainard crée deux sculptures grandeur nature représentant une mère chamois et son petit. Pour des raisons financières, il ne pourra malheureusement pas les fondre en bronze. Ces bêtes resteront donc en plâtre, peintes en vert sombre et seront stockées dans un coin de la cave, les cornes de la mère protégées par un vieux cageot. Après le décès de leurs parents, Marie et Pierre réaliseront un rêve cher à leur

INFOS

- Dates** > 25 mai au 25 juin
- Lieu** > Chalet de la Treille, Troistorrents
- Horaires** > 14h30-18h30 du mardi au dimanche

Durant l'exposition, les enfants de l'EiVi, sous la direction de leurs professeurs de travaux manuels, présenteront à la bibliothèque, leurs œuvres en lien avec le travail de Robert Hainard.

père, celui de couler les chamois en bronze.

Robert Hainard se serait inspiré de notre région pour nombre de ses œuvres. La volonté de mettre en valeur la nature et plus précisément la montagne, sa faune et flore a guidé l'acquisition des deux chamois par notre Commune.

C'est la raison pour laquelle, en étroite collaboration avec la Fondation Hainard et la Galerie de la Tine, une exposition prendra place au Chalet de la Treille ce printemps. L'occasion, pour celles et ceux qui ne connaissent pas encore l'artiste, de s'imprégner de ses œuvres et de son talent.

BIBLIOTHÈQUE HORAIRES D'OUVERTURE

Erratum : dans notre calendrier communal 2023, les horaires ont malheureusement été mal renseignés.

	EN PÉRIODE SCOLAIRE	DURANT LES VACANCES SCOLAIRES
Mardi	09h00 - 11h30 16h00 - 17h30	09h00 - 11h30
Mercredi	14h00 - 17h30	
Judi	16h00 - 19h00	16h00 - 19h00
Vendredi	16h00 - 17h30	

Le retour des livres est possible en dehors des heures d'ouverture en les déposant simplement dans la boîte à livres extérieure.

BIBLIOTHÈQUE
TROISTORRENTS

Place du Collège 3, CP 65
1872 Troistorrents
024 477 47 50
bibliotheque@troistorrents.ch
@bibliothequetroistorrents

CHANTE-VIÈZE ENCHANTE !

Par Christian Pannatier, Président

- HISTOIRE DE CHANTE-VIÈZE, C'EST :**
- › Plus de 40 ans de musique chorale.
 - › Plus de 300 titres interprétés, en près de 20 langues.
 - › Des voyages musicaux au Québec, en Hongrie, Autriche, Italie, France, Croatie, Saint-Marin, Belgique, etc.
 - › Plus de 150 choristes impliqués.
 - › Près de 35 chorales ou groupes musicaux rencontrés lors des Chantées de Morgins.
 - › Des moments de franche rigolade, de travail musical et de partage d'émotions.

AUJOURD'HUI, CHANTE-VIÈZE, C'EST :

- › Près de 40 choristes venant de la vallée d'Illeze, des Chablais vaudois et valaisan, et de plus loin.
- › Une direction musicale assurée par Pascal Joris.
- › Un accompagnement par le pianiste André Vouilloz et nombre de musiciens occasionnels.
- › Des doubles-croches et des silences, des respirations et le travail du diaphragme.
- › Des répétitions les lundis soir, entre 19h30 et 21h30 à Troistorrents.
- › Des statuts innovants et modernes.
- › Un répertoire varié, principalement profane, allant de la chanson francophone, du gospel et du negro spiritual, à la liturgie slave, etc.
- › Des titres de Jacques Brel, Nicolas Peyrac, Guy Béart, Céline Dion, Charles Aznavour, Julien Clerc, etc.

POURQUOI EN FAIRE PARTIE ?

PARCE QUE LA PRATIQUE CHORALE EST :

- › Un antidote peu cher contre l'éco-anxiété, contre les maux de tête, contre les pénuries d'électricité et contre les fake news.
- › Un carburant bon pour la planète et ses habitants.

INFORMATIONS ET CONTACT

Christian Pannatier, Président
079 478 69 89
pipian_world@yahoo.fr
www.chante-vieze.ch

- › Un engrais biologique pour les relations humaines et sociales, une levure bienfaisante pour la communauté.
- › La garantie de faire vivre et vibrer son corps dans son entier, de la tête aux tripes, des neurones aux tripes.
- › Un moyen efficace de réduction des coûts de la santé, par son action préventive.
- › Finalement, l'assurance de faire partie d'une grande famille musicale.

Aussi, aujourd'hui, nous recherchons des choristes qui souhaitent contribuer à ce beau projet. Nous recrutons dans tous les registres, mais en particulier pour les voix d'hommes.



PASSEPORT VACANCES 2023

Par le comité



Organisation bénévole active depuis 1987, le Passeport Vacances de Troistorrents-Morgins a le plaisir de vous annoncer que sa prochaine édition se déroulera **du 10 au 21 juillet 2023**. Nous avons la chance de proposer, cette année encore, aux enfants scolarisés sur la commune entre la 3H et la 8H plus de 80 superbes activités !

Toutes ces activités sont possibles grâce à de généreux donateurs, de formidables animateurs et d'exceptionnels parents.

Qu'elles soient récréatives, culturelles, sportives ou créatives, laissez parler vos envies et venez passer de merveilleux moments avec nous cet été !

Toutes les informations utiles vous seront communiquées par le biais de l'école d'ici mi-avril. Ne manquez pas de vous inscrire sur notre site au plus tard le **10 mai 2023**.

LES LAPINS DÉBARQUENT À NOUVEAU

Par Sarah Wassmer-Joris, Conseillère communale, Sport et loisirs, Tourisme et Ecole obligatoire

Au moment où ces lignes sont écrites, la magie de l'hiver bat encore son plein, le soleil et la neige sont au rendez-vous. Cependant, avant l'arrivée du printemps, il faut d'ores et déjà réserver une date.

D'ici là, le télésiège de la Foilleuse aura définitivement fermé ses portes, les skis seront rangés à la cave et les chaussures de ski troquées contre des baskets.

Le 8 avril prochain au stade de Fayot, les lapins seront à nouveau de sortie afin d'offrir aux petits et grands de jolis moments de partage et de plaisir. Sous les couleurs de Pâques, on vous attend nombreux. Alors tous à vos agendas, cette date y mérite une place.

D'autres informations suivront par flyer ou sur le site de la Commune.



CHAMPIONNATS DU MONDE DE LA RACLETTE DANS LE VAL D'ILLIEZ

Par Raphaël Brandou, Comité d'organisation - Responsable marketing/billetterie et durabilité

La Région Dents du Midi innove une nouvelle fois ! Du 27 au 29 octobre 2023, le village de Morgins accueillera un événement inédit : les Championnats du Monde de la Raclette. Ils mettront en valeur les producteurs locaux et étrangers de fromages à raclette, pour le plus grand bonheur des amateurs de cet emblématique plat.

Il fallait concrétiser l'idée, fédérer nos forces, et surtout agir pour bénéficier de l'exclusivité de ce concept rassembleur, imaginé autour de l'un des produits-phares de notre terroir. Comme leur nom l'indique, les Championnats du Monde de la Raclette mettront en compétition des meules nationales et internationales issues de plusieurs pays et placeront, le temps d'un week-end, le monde de la raclette au cœur de notre région.

Dans une ambiance festive et conviviale, ces joutes auront pour but de couronner les meilleurs fromages selon des catégories définies : raclette au lait cru, raclette au lait cru d'alpage et raclette au lait pasteurisé. Un jury international chargé de noter les fromages sera composé de plusieurs dizaines de personnes, dont des professionnels du monde du fromage et de la gastronomie ainsi que des consommateurs inscrits au préalable.

« Très heureux d'être le Président de ce Comité, qui représente l'ensemble de la population de la vallée. Le mot d'ordre au sein du Comité sera la convivialité et la qualité. »

Christophe Berra
Président du Comité d'organisation

Un Village de la Raclette sera mis en place au centre de Morgins et comportera une vingtaine de stands de producteurs. Les Championnats du Monde ne se résumeront donc pas uniquement à une compétition de

fromages, mais ils auront également pour objectif de créer des moments de liesse populaire autour d'un thème fort et représentatif de notre vallée.

Nous espérons mettre sur pied un rendez-vous pérenne, se tenant chaque année à la même période pour fidéliser tant le public que nos partenaires. Pour ce faire, nous fédérons nos acteurs du domaine agricole, touristique et économique et faisons un pas de plus vers un tourisme 4 saisons, en dynamisant une période traditionnellement plus calme entre l'automne et l'hiver. Les Championnats du Monde de la Raclette deviendront ainsi une manifestation incontournable, non seulement de notre région, mais aussi du calendrier valaisan.

QUI SOMMES-NOUS ?

Sur une initiative de Région Dents du Midi SA, en partenariat avec les trois Communes et la Société Agricole de la Vallée d'Illiez, un Comité

« Je tiens à souligner l'initiative du Comité d'organisation. C'est effectivement super de pouvoir mettre en avant les raclettes du Valais AOP et ainsi contribuer à la notoriété et l'image de marque des fromages à raclette du Valais. Je salue également le choix de la date, les concours de fromages d'alpage ont souvent lieu trop tôt dans la saison ne permettant pas l'affinage nécessaire pour développer toutes les saveurs. Le choix de la date à fin octobre est la «top classe». »

Eddy Baillifard
Ambassadeur du Raclette du Valais AOP

« Les Championnats du Monde de la Raclette sont la manière la plus logique de fédérer les ambitions touristiques avec le savoir-faire agricole et la qualité des produits. »

Henri-Pierre Galletti
Président de Région Dents du Midi SA

d'organisation s'est constitué autour de son Président, Christophe Berra, et de son Vice-Président, Baptiste Dubosson. Les membres sont des professionnels venant d'horizons divers, passionnés par le projet et s'engageant bénévolement, afin de faire vivre une expérience extraordinaire aux participants au concours et à tous les visiteurs du Village de la Raclette. L'organisation des épreuves est placée sous la responsabilité de deux de nos producteurs locaux, Isabelle Dubosson et Laurent Ecoeur.

Nous vous invitons d'ores et déjà à inscrire le week-end des **27, 28 et 29 octobre 2023** dans votre agenda, pour ne rater sous aucun prétexte ce rendez-vous convivial et familial autour de notre plat mythique... LA RACLETTE ! **Nous comptons également sur vous pour partager le plus largement possible cette information et donner rendez-vous à vos proches et amis en octobre.**

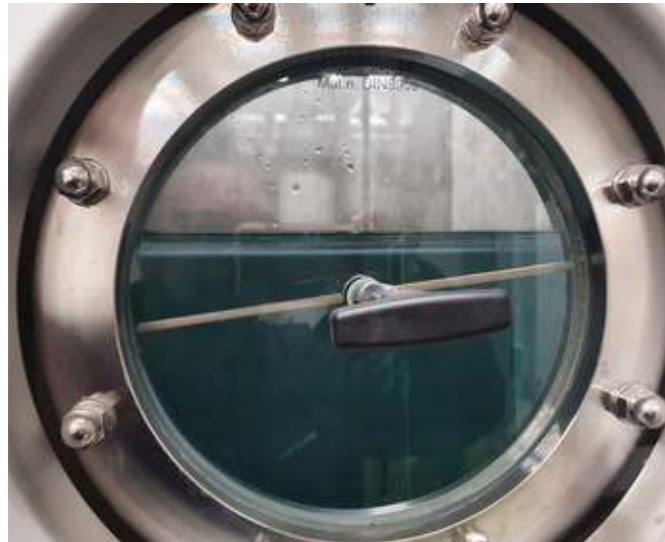


De gauche à droite :
Christophe Berra - Président du Comité d'organisation, Eddy Baillifard - Ambassadeur du Raclette du Valais AOP, Isabelle Dubosson - Co-responsable Concours, Henri-Pierre Galletti - Président de Région Dents du Midi SA, Corinne Cipolla - Présidente de la Commune de Troistorrents.

L'EAU À LA FÊTE

Par Pauline Chervaz, Equipe de conseil, Monthey Energies SA

La Commune organise, **le samedi 6 mai** prochain, de 9h00 à 17h00, une journée didactique pour sensibiliser petits et grands aux richesses de cette merveilleuse ressource naturelle qu'est l'eau.



Réservoir du Géant

PROGRAMME

Troistorrents

- › Visite de la STEP avec les explications de nos intervenants, de la production jusqu'au traitement des eaux.
- › Marché organisé par la société de développement (article ci-dessous)

Morgins

- › Visite guidée du réservoir d'eau du Géant
- › Portes ouvertes de la brasserie 7peaks
- › Animations, stands, nourritures et boissons à la brasserie 7peaks

” Nous vous attendons nombreux pour que la journée soit encore plus belle. ”

TROISTORRENTS EN FÊTE

Par la Société de développement de Troistorrents-Morgins

Le 6 mai prochain, de 9h00 à 17h00, Troistorrents sera en fête !

En complément à la journée de l'eau prévue le même jour, dans une ambiance chaleureuse et festive, les commerçants de Troistorrents vous proposent de fêter le printemps. Marché aux fleurs, artisans locaux et restauration sont au programme.

Venez passer un moment convivial au centre du village.

DÈS LE 11 AVRIL, COMMANDEZ ET RÉSERVEZ VOS FLEURS

- › sur le site internet : www.laboulantine.ch
- › par mail : contact@laboulantine.ch
- › par téléphone : 024 477 30 30



© photo : Guy Rouiller

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS AVRIL À JUIN 2023

AVRIL

- 1 **Midnight** (Troistorrents)
- 8 **Les Lapins sont de sortie** (Troistorrents)
- 9 **Concert fanfare l'Helvétique** (Morgins)
- 15 **Concert La Caecilia** (Troistorrents)
- 22 **Vente échange** (Troistorrents)
- 23 **Conférence Roland Clerc** (Troistorrents)
- 29 **Soirée annuelle Au Bon Vieux Temps** (Troistorrents)
- 29 **Concert Union Instrumentale** (Morgins)

MAI

- 6 **Soirée annuelle Chante-Vièze** (Troistorrents)
- 6 **Journée de l'eau** (Morgins et Troistorrents)
- 6 **Marché aux fleurs** (Troistorrents)
- 15 **Assemblée primaire** (Troistorrents)
- 13 **Journée des artistes** (Troistorrents)
- 20 **Fête des Moulins Suisses** (VIMOTI - Troistorrents)
- 21 **Fête des Compagnons du Gain** (VIMOTI - Troistorrents)
- 25 au 25 juin **Exposition Robert Hainard** (Troistorrents)

JUIN

- 3 **Marché aux fleurs** (Morgins)
- 4 **Spectacle - Ateliers Danses** (Troistorrents)
- 9 au 11 **Fête cantonale de tirs valaisans** (Troistorrents)
- 12 **Assemblée primaire** (Troistorrents)
- 15 au 18 **Fête cantonale de tirs valaisans** (Troistorrents)
- 16 au 18 **Tournoi de l'amitié** (Troistorrents)
- 22 au 25 **Fête cantonale de tirs valaisans** (Troistorrents)



CAFÉ-RENCONTRE DU BRIC

DES AMÉNAGEMENTS POUR
MIEUX VIVRE CHEZ SOI

JEUDI • 22 JUIN 2023 • 9H A 11 H • SALLE LOCAL DU FEU A VAL-D'ILLIEZ



LE BOUENIEU SE TREÛVÉ DEIN LÉ BOUÉNÉ TSOUSE DE LA YA

Par les Lou tré Nant



© Photo : Guy Rouiller

” *Le bonheur est fait des bonnes choses de la vie* ”

PROCHAIN NUMÉRO

C'est avec grand plaisir que nous accueillons les articles ainsi que les annonces de manifestations ou d'activités pour notre commune. Vous pouvez y joindre vos photos ou votre logo. Pour être publiables, les photos doivent nous parvenir en haute résolution (format .jpg ou .tif) et vos logos vectorisés (format .eps ou .ai). Évitez donc les photos partagées par WhatsApp.

Le prochain numéro du Troistorrents-Morgins Information paraîtra à l'été 2023. Nous vous prions de faire parvenir vos informations par e-mail à journal@troistorrents.ch **jusqu'au 24 avril 2023.**